

Médias et manipulation : l'affaire Ysis Percq, un cas d'école



Moment numéro 1 : une trentaine de personnes en ordre dispersé se voient interdire la tenue de la manifestation déclarée et interdite. Au bout de quelques minutes de tractations, j'annonce la dispersion de la manifestation qui n'a pas eu lieu. Pendant tout ce temps, Ysis Percq, qui ne s'est présentée à quiconque, procède à l'enregistrement vidéo au milieu des personnes présentes sans que personne n'y trouve à redire (scène filmée par un des participants).

Moment numéro 2 : une partie du groupe se dirige vers la rue Ferdinand Fabre afin de se donner rendez-vous pour pique-niquer. Ysis Percq tente de filmer cette conversation dont je lui signifie qu'elle est privée. Face à son insistance, un des participant lui demande qui elle est et pourquoi elle insiste pour enregistrer une conversation privée qui ne la concerne

pas.

Moment numéro 3 : Le groupe se disperse et Ysis Percq continue à vouloir filmer les participants. C'est 15 minutes après le départ des abords de la statue de Jeanne d'Arc et à 350 mètres de là qu'elle se fait voler son téléphone par un jeune de 16 ans au croisement de la rue Ferdinand Fabre et de la rue Lakanal.

Mais seule Ysis Percq n'a pas vu les événements se dérouler ainsi... en bonne écolière, elle retrace la scène sous la forme du théâtre classique du XVII^e siècle : unité de temps, unité de lieu, unité d'action.

Ysis Percq a donc effectué un condensé délirant de tout cela sur Twitter qui s'est transformé en « Montpellier : nouvelles violences de la Ligue du Midi lors d'une manifestation interdite » (FR3). Après quelques investigations il apparaît que le voleur du téléphone n'avait aucun lien avec notre manifestation et qu'il en voulait juste un nouveau parce qu'il avait cassé le sien et que son père ne voulait pas le lui payer...

Ne parlons pas des soi-disant intimidations subies par Ysis Percq et des indignations à 2 vitesses. « Silence média » sur Vincent Lapierre agressé lors de l'acte XII des Gilets jaunes à Toulouse ou Léopold Jimmy à Paris pendant l'acte X.

Il est intéressant de noter que généralement la Presse ne se donne même pas la peine de nous contacter quand elle écrit un papier sur nous. Ils se copient les uns les autres sans se donner la peine de vérifier quoi que ce soit ou de prouver leurs allégations. Cela a été d'une extrême flagrance lors de la relation des événements du 17/05/2020 où chacun a surenchéri par rapport à son confrère. Seul « 20 minutes » a daigné m'appeler et a été le premier à pondérer les accusations d'Ysis Percq. Midi Libre également, dans son édition du 25/05/2020, bien que ne nous ayant pas contactés,

s'est attaché à présenter une version mettant en doute la véracité des propos d'Ysis Percq.

Il va sans dire que des droits de réponse ont été diffusés et que des plaintes en diffamation sont actuellement à l'étude avec nos avocats.

Quel média a rapporté mes propos demandant l'amnistie des premiers Gilets jaunes poursuivis qui remontent au 21 décembre 2018, propos repris par le député communiste André Chassaigne qui a interpellé le président de la République à ce sujet le 29 décembre 2018 ? Réponse : aucun...

Ysis Percq a partiellement réussi son coup d'agent provocateur sur cette cérémonie d'hommage à Jeanne d'Arc. Nous avons annoncé que nous ne resterions pas sur l'interdiction du rassemblement du 17 mai. Nous avons donc immédiatement déposé une nouvelle demande pour le dimanche 31 mai, même lieu, même heure, même déroulement. La réponse a tardé à venir – on n'est pas très fair-play dans la préfectorale – et ce n'est que le vendredi 29 mai vers 8 h 30 du matin que j'ai été prévenu par la gendarmerie de mon canton que notre rassemblement avait été interdit et ce pour les mêmes motifs que 15 jours plus tôt : état urgence sanitaire et risque de troubles à l'ordre public. Ysis Percq, pigiste à l'AFP a partiellement réussi son coup en fournissant au préfet de Montpellier le motif supplémentaire de trouble à l'ordre public. Elle aura fait à notre bénéfice un excellent travail d'attaché de presse en faisant une recension de quelques dizaines de mes articles publiés dans Riposte Laïque et que j'ai trouvé plutôt intelligents...

Je rappellerai seulement que pendant la même période, on a pu assister à Montpellier à un rassemblement du groupe écolo-radical extinction-rébellion et une *race party* qui s'est déroulée du vendredi au lundi de Pentecôte au squat de la Soucoupe réunissant simultanément entre 500 et 1 000 personnes.

Présentés à tort comme étant le quatrième pouvoir censé

constituer un contre-pouvoir face aux dérives de l'État, les médias se comportent souvent comme des faiseurs d'opinion en manipulant l'information, voire en la créant tout simplement.

Cette dernière cabale médiatico-politique est la parfaite illustration de la formule de Jean-Yves Le Gallou sur *TV Libertés* : « Les médias ne sont pas là pour distinguer le vrai du faux mais pour distinguer le Bien du Mal ».

Richard Roudier